

Côtes-d'Armor - Ils veulent un « pacte du pouvoir de vivre »

L'objectif de ce collectif est de proposer des solutions pour concilier économie, sociale et écologie.



Christian Coursimault, des Compagnons bâtisseurs, Fabrice Kas, de la Mutualité française, Marie-Madeleine Hinault, Jean-Paul Rouxel, de la CFDT, Erell Bellec, d'APF France Handicap, et Françoise Le Faucheur, de la Cimade.

En septembre 2019, 19 organisations (associations, mutuelles, syndicats) ont formé le pacte national du pouvoir de vivre. Le but : porter la convergence de l'écologie et de la justice sociale, via 66 propositions, auprès du gouvernement. Depuis, 55 organisations ont rejoint le « **mouvement** ».

Avec le confinement et le coronavirus, la déclinaison costarmoricaïne a mis un peu plus de temps que prévu pour se structurer « **autour d'une valeur commune : la solidarité** ».

« **Quinze mesures à mettre en œuvre d'urgence** »

Les représentants des huit organisations signataires du Pacte 22 (1) ont rencontré le préfet, Thierry Mosimann, mercredi 3 juin. « **Nous voulons être des interlocuteurs privilégiés pour les pouvoirs publics et les élus. Notre but est de faire remonter des problématiques et être forces de propositions localement** » explique Erell Bellec, salariée d'APF France Handicap.

Selon le collectif, ces enjeux sont « **plus que jamais d'actualité** » au moment où les conséquences du Covid-19 commencent à se faire sentir. « **Nous avons envoyé au Premier ministre quinze mesures à mettre en œuvre d'urgence** », informe Jean-Paul Rouxel de la CFDT.

Parmi elles, la création d'un fonds pour aider les locataires en difficulté à payer leurs loyers, la revalorisation du RSA, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage ou encore l'organisation d'une conférence sur la transition écologique.

Le collectif passera à la vitesse supérieure après les élections municipales « **Nous espérons rencontrer les maires et les élus des conseils d'agglomérations en septembre, pour commencer les échanges et agir concrètement** », annonce Erell Bellec.

(1) Les organisations signataires dans les Côtes-d'Armor : APF France Handicap, ATD Quart-Monde, la Cimade, les Compagnons bâtisseurs, la Confédération syndicale des familles, la Mutualité française, le Secours catholique et la CFDT.